

OCEANTRADE S.A., GENÈVE

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 20 avril 2010, à 11 heures, au siège social, route de Florissant 70, Genève.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Rapport du Conseil d'Administration et présentation des comptes de l'exercice 2009.
2. Rapport de l'organe de révision.
3. Discussion et approbation des rapports et des comptes de l'exercice.
4. Décharge au Conseil d'Administration.
5. Répartition du bénéfice de l'exercice.
6. Election de l'organe de révision.
7. Divers.

Pour avoir droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée, les actionnaires devront justifier de la possession de leurs titres.

Le compte de pertes et profits et le bilan, le rapport de l'organe de révision, le rapport de gestion et la proposition concernant l'emploi du bénéfice seront tenus à disposition des actionnaires 10 jours avant l'assemblée au siège de la société.

Au nom du Conseil d'Administration
Le Président: André de Pfyffer